

Projet de Réouverture et d'Entretien des Routes Hautement Prioritaires (PRO-ROUTES)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Service de Consultant : Consultant chargé de la mise en place du système des chantiers pédagogiques.

N° Avis: AMI N° 019/CI/PRO-ROUTES/2011 - Date de l'Avis : le 06 janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu des dons initiaux de l'Association Internationale de Développement et de DFID de 123 millions de USD qui viennent d'être augmentés par une enveloppe supplémentaire des deux bailleurs équivalent à 125,2 millions USD pour financer le Projet Pro-Routes dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures routières permettant l'accès des populations aux marchés et aux services sociaux et administratifs nécessaires à la relance socio-économique et à la réintégration du pays.

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces dons pour effectuer les paiements au titre du Contrat de services le recrutement d'un Consultant-Firme chargé de la mise en place du système des chantiers pédagogiques.

2. Le Consultant visé ci-dessus devra fournir les services suivants :

- (i) Formation de formateurs du groupe d'intervention
- (ii) Assistance dans la réalisation des chantiers pédagogiques
- (iii) Support opérationnel

La durée totale des prestations est estimée à 350 jours répartis sur la période 2012-2014.

3. Pour répondre aux critères de sélection, le Consultant devra :

- a. prouver qu'il possède des capacités professionnelles et une expérience avérée pour la mise en place d'un système des chantiers pédagogiques dans le cadre du Plan de renforcement des capacités des PME du secteur de la construction routière. Une déclaration prouvant que la firme a une telle expérience, en citant les missions déjà réalisées, ces cinq (5) dernières années et qui lui permettent de remplir ces critères (nature de la mission, pays, dates, administration responsable, bailleurs de fonds etc.) sera présentée ;
- b. avoir réalisé au moins 3 chantiers pédagogiques au cours des cinq (5) dernières années, de préférence en Afrique, au Sud Sahara ;
- c. avoir assuré un accompagnement opérationnel réussi pour une mission similaire (un atout) ;
- d. être en mesure de mobiliser des experts jouissant d'une très bonne expérience dans les services attendus tant pour les prestations à dispenser que pour la validation des formateurs devant constituer le Groupe d'intervention ;

4. La Cellule Infrastructures invite les Candidats admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les Candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent ou ponctuel, une lettre de motivation-2 pages maximum- expliquant les motivations profondes d'intérêts pour le présent projet, les expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la constitution de la liste restreinte, etc.).

Ils doivent fournir les éléments de justification des expériences spécifiques exigées au point 3.a ci-dessus.

5. Un Consultant sera sélectionné, suivant la méthode de « **Sélection basée sur la Qualité Technique et le Coût** », en accord avec les procédures définies dans les Directives : « **Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale** », édition Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à la CI à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 16h00, heures locales. Les termes de référence complets sont disponibles sur le site Internet de la Cellule Infrastructures www.celluleinfra.org.

7. Le démarrage de la mission est prévu à partir de juin 2012. Les Manifestations d'Intérêts, rédigées en langue française, doivent parvenir par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23 janvier 2012 à 15 heures précises locales (heure de Kinshasa)** et porter clairement la mention : « **AMI N°019/CI/PRO-ROUTES/2011 - RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME DES CHANTIERS PÉDAGOGIQUES** ».

Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

Cellule Infrastructures - 70A, Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo - Téléphone : (+243) 81.037.64.94
E-mail : celluleinfra@vodanet.cd - Site web : www.celluleinfra.org

Pour le Coordonnateur en congé, **Théophile NTELA LUNGUMBA**

Coordonnateur - adjoint